



Le 24 juin 2021

## Concerne : Informations relatives au protocole d'organisation des camps de l'été 2021

Chère Madame, cher Monsieur,

La saison des camps d'été débute et vous accueillerez bientôt les jeunes de nos Mouvements de jeunesse. Ces camps, nos membres les préparent et les attendent depuis longtemps. Nous nous réjouissons donc à l'idée de voir nos jeunes bénéficier des espaces de jeux, d'échanges et d'apprentissage qu'offre cette période spéciale de l'année.

En tant que propriétaires d'endroit de camp, vous faites partie des personnes grâce à qui ces camps peuvent avoir lieu. Vous serez ainsi amenés à rencontrer nos jeunes tout au long de l'été, comme vous le savez, dans des conditions particulières relatives à l'épidémie du COVID-19. En effet, cette année encore, les camps de nos mouvements sont encadrés par un protocole sanitaire dont ils suivront les prescriptions. Afin de faciliter ces rencontres et de veiller au bien-être de tous et toutes, nous tenions ainsi à vous fournir **quelques informations utiles**.

Le protocole cadrant nos activités durant l'été 2021 autorise, à partir du 25 juin, les camps par bulles de **100 personnes**, encadrants et intendants non-compris. Ce protocole prévoit également que **les contacts avec des personnes extérieures** à la bulle **se limitent aux personnes nécessaires** au bon déroulement du camp, et ce, moyennant certaines mesures : **l'enregistrement des contacts** extérieurs dans un **registre** des présences journalières et **le port du masque** obligatoire. Étant nécessaires, les contacts que vous entretenez avec nos groupes sont donc possibles moyennant l'application de ces mesures afin de garantir la sécurité de toutes et tous. Par ailleurs, sachez que nos fédérations continueront d'assurer un soutien pédagogique, logistique et administratif pour accompagner les jeunes et les acteurs liés aux camps dans l'application des mesures.

**Le protocole d'organisation des camps 2021** encadrant les activités de nos mouvements est disponible sur nos sites internet respectifs et mentionnés dans la signature de nos mouvements. Par ailleurs, pour tout conseil concernant l'application des mesures propres à votre bâtiment ou votre terrain, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'ASBL Atouts camps, via leur site internet : [www.atoutscamps.be](http://www.atoutscamps.be) ou via l'adresse [info@atoutscamps.be](mailto:info@atoutscamps.be).

Enfin, nous disposons également de **numéros d'urgence**, accessibles à tout moment durant les camps. Ces numéros sont renseignés sur nos sites internet respectifs ou sur le site [www.mouvementsdejeunesse.be](http://www.mouvementsdejeunesse.be), n'hésitez donc pas à nous contacter en cas de besoin.



L'année passée, grâce à leur implication et vigilance, nos bénévoles ont démontré qu'il était possible de réaliser des camps d'été sans favoriser la propagation du virus. Cet été, nous faisons notre possible pour qu'il en soit de même.

En vous remerciant vivement d'avoir pris le temps de nous lire et d'offrir à nos jeunes le terrain de jeu dont ils ont tant besoin, nous vous souhaitons un très bel été 2021,

**Léa GROS**

Chargée des relations extérieures  
Scouts et Guides Pluralistes  
[www.scoutspluralistes.be](http://www.scoutspluralistes.be)

**Denis TOUNE**

Secrétaire Général  
Fédération Nationale des Patros  
[www.patro.be](http://www.patro.be)

**Philippe HEUSCHEN**

Secrétaire Général  
Faucons Rouges  
[www.fauconsrouges.be](http://www.fauconsrouges.be)

**Camille TERMOTE**

Chargée de relations extérieures  
Les Guides  
[www.guides.be](http://www.guides.be)

**Gilles BECKERS**

Animateur Fédéral des relations  
extérieures - Les Scouts  
[www.lesscouts.be](http://www.lesscouts.be)